



DEMANDE D'ADMISSION

(A envoyer ou à faxer à l'asbl LA CHINELLE - Coordonnées ci-dessous)

DENOMINATION EXACTE:

Nom de la société (nom repris dans le catalogue et sur le Site Internet) :

Personne de contact: Fonction:.....

Tel direct : GSM:

Adresse: N°: Code Postal:

Localité: Fax:

E-mail: Site Internet:

COORDONNEES DE FACTURATION:

Nom de la société: TVA:.....

Adresse: N°: Code Postal:

Localité : Téléphone : Fax:.....

SECTEUR/ACTIVITE de l'exposant

Fabricant Représentant Distributeur officiel Autre

ARTICLES EXPOSES:

.....

1° Votre PUBLICITE dans le CATALOGUE OFFICIEL de La Chinelle 2016

Insertion de votre PUBLICITE dans le catalogue officiel – Tarif exposants

Catégorie	Surface	Prix HTVA
A	Page entière	500 €
B	1/2 page	325 €
C	1/4 page	200 €

Je réserve la catégorie **A** **B** **C** TOTAL HTVA:€

TVA (21%):€

TOTAL TVAC:.....€

Si vous réservez un ENCART PUBLICITAIRE dans le catalogue, vous serez contacté directement pour le matériel. Si vous ne possédez pas de publicité pré-faite, nous pouvons réaliser le document promotionnel moyennant un supplément de 25,00€.

Le catalogue, imprimé en **35.000 EXEMPLAIRES**, sera distribué GRATUITEMENT aux visiteurs, à l'entrée de la manifestation.

2° RESERVATION D'UN STAND

Mise à disposition d'un espace commercial aux caractéristiques suivantes :

Parking à proximité, aucun véhicule à l'intérieur du village

Gardiennage assuré de nuit : vendredi 12 août et samedi 13 août 2016.

L'ensemble du matériel appartenant à l'exposant doit être intégré dans la surface retenue.

Possibilité d'installer un chapiteau (à la charge du client)

ESPACE SOL NU SUR L'ESPLANADE	PRIX UNITAIRE Hors TVA	Quantité	MONTANT TOTAL Hors TVA
LOCATION stand sol nu	25 €/m ²		
ELECTRICITE: 1 prise de 1000 W, consommation incluse	75 €		
FRAIS DE DOSSIER (Inclus présence dans le catalogue)	35 €	1	35 €
Total HTVA			
Total TVAC (+21%)			

Descriptif du stand

Dimensions du stand à préciser: m longueur x m profondeur

Option: PAGODES SUR L'ESPLANADE	PRIX UNITAIRE Hors TVA	Quantité	MONTANT TOTAL Hors TVA
LOCATION PAGODES 3x3 m (*)	390 €		
LOCATION PAGODES 4x4 m (*)	525 €		
LOCATION PAGODES 5x5 m (*)	690 €		
ELECTRICITE: 1 prise de 1000 W, consommation incluse	75 €		
FRAIS DE DOSSIER (Inclus présence dans le catalogue)	35 €	1	35 €
Total HTVA			
Total TVAC (+21%)			

(*) Les stands se situent sur l'esplanade de Franchimont, au bord des pistes, lieu de passage obligatoire pour les visiteurs. Le prix inclut la pagode et le plancher



CONDITIONS DE PAIEMENT : Acompte de 30% sur réception de la facture, solde au plus tard le 30 juin 2016.

Déclaration de l'exposant

Nous avons pris connaissance des conditions générales et du règlement du salon faisant parties intégrantes de cette demande et déclarons nous y conformer.

Lu et approuvé :

Le:/...../2016

Signature du responsable

Cachet de la firme

Acceptation

L'asbl LA CHINELLE se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande de participation. De même, l'asbl LA CHINELLE peut annuler à tout moment une demande qu'il avait acceptée précédemment. Le refus ou l'annulation d'une demande de participation n'entraînera aucun dédommagement autre que le remboursement intégral des acomptes déjà payés.

Emplacement

Sur base du nombre d'inscriptions et de surfaces demandées, un plan sera établi, sur lequel les exposants pourront indiquer leur préférence selon la date du contrat. Les exposants qui s'inscrivent en premier pourront donc également choisir leur emplacement en premier.

L'asbl LA CHINELLE s'efforcera de répondre au maximum aux demandes introduites en faveur d'un emplacement précis en respectant l'ordre d'arrivée des réservations.

Modalités d'annulation

Le contrat peut être annulé par l'exposant moyennant le paiement de 50% du montant total du coût de participation si l'annulation est annoncée plus d'un mois avant l'ouverture du salon et de 100% si l'annulation est faite moins d'un mois avant l'ouverture du salon. Le contrat ne sera annulé de façon valable que par l'envoi d'un courrier recommandé à l'organisateur.

Paiement

Un acompte de 30% devra être réglé lors de la réservation de l'emplacement. Votre demande ne sera prise en considération qu'accompagnée de ce montant. Le candidat exposant s'engage à payer l'acompte de participation mentionné sur la facture endéans les 15 jours de la réception de la facture et le solde avant la date mentionnée sur la facture. Les paiements devront s'effectuer sur un des comptes bancaires dont le numéro figure sur la facture.

Toute facture non payée à la date d'échéance ou tout solde impayé sera automatiquement majoré, dès la date d'échéance, d'un intérêt conventionnel de 1% par mois sur le montant dû, et ce de plein droit, sans intervention judiciaire ni constitution en demeure préalable.

En cas de non paiement total ou partiel de la somme due à la date d'échéance sans raison sérieuse ou suite à une négligence ou à la non exécution du cocontractant, le solde de la dette sera, après constitution en demeure restée sans effet, majoré de 15% avec un minimum de 150,00 € et un maximum de 2000,00 €.

Toute plainte ne sera valable et prise en considération que si elle est rédigée par écrit et remise dans les huit jours suivant la réception de la facture.

La TVA s'appliquant à des prestations de services exécutées sur le territoire belge est due par l'exposant quelle que soit sa nationalité.

Les chèques ne seront pas acceptés, ni comme moyen d'acompte, ni comme solde.

Utilisation de ruban à tapis

Les marques et modèles de rubans à tapis deux faces recommandés sont : Polyken 105c LPDE- Scapa 274004 -DC-W002A

Vous trouverez ce ruban en vente sur place. L'utilisation d'autres marques ou modèles peut occasionner des frais de nettoyage.

Responsabilité et assurances

L'organisateur assure en incendie, tant pour son compte que pour celui des exposants, le matériel du stand (structure) et le mobilier à disposition. L'organisateur décline toute responsabilité, notamment celle qui concerne tout dommage ou vol qui pourrait subvenir au matériel exposé, pour quelque raison que ce soit.

Chaque société est invitée à contracter une assurance vol et incendie couvrant son matériel et surtout prendre les dispositions nécessaires pour mettre en sécurité tout objet de valeur. L'exposant doit prévoir une clause d'abandon de recours contre l'organisateur.

Annulation ou report du salon

L'asbl LA CHINELLE se réserve le droit de reporter ou d'annuler la manifestation, quelque soit la raison, sans que cela ne soit nécessairement un cas de force majeure, sans que les exposants ne puissent exiger de dédommagement. Les montants déjà facturés seront crédités et les sommes éventuellement versées seront remboursées.

Asbl LA CHINELLE

Rue du Pairoir, 39a

5537 Bioul

Belgique

Tél : 071/70 36 17 - Fax : 071/70 38 22

info@eventsee.be